



« Améliorer l'impact des actions de coopération et de solidarité internationale par la professionnalisation ? »

***Samedi 15 décembre 2007
à la Région Alsace***

« Améliorer l'impact des actions de coopération et de solidarité internationale par la professionnalisation ? »

- SOMMAIRE -

1. **Programme du séminaire et accueil par M. Adrien Zeller, Président du Conseil Régional d'Alsace** p.2 à 4
2. **Introduction du thème par M. Gérard Pigault, Président du CEFODE** p.5 à 7
3. **Présentation du déroulement des ateliers par Mme Françoise Materne, Déléguée Générale du CEFODE et restitution des ateliers en réponse aux questions :** p.8 à 12
 - **Quelles difficultés et quelles contraintes avons-nous rencontrées dans la mise en œuvre de nos actions ?**
 - **Quelles pratiques nouvelles avons-nous mis en place ?**
 - **Quelles priorités pour une démarche de professionnalisation ?**
4. **Intervention de Mme Eckert, représentant M. Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, Maire de Mulhouse** p.13 à 14
5. **Clôture du séminaire par M. Jean-Paul Heider, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace** p.15
6. **Liste des participants au séminaire** p.17 à 20

Annexes :

- **Critères de la Région Alsace en matière d'appui et de solidarité internationale et de volontariat civil** p.21 à 23
- **Présentation du CEFODE** p. 24 à 25

- PROGRAMME -



Améliorer l'impact des actions de coopération et de solidarité internationale par la professionnalisation ?

***Samedi 15 décembre 2007
à la Région Alsace***

- 10 h 00 :** **Accueil des participants par M. Adrien ZELLER**, Président du Conseil Régional d'Alsace
- 10 h 15 :** **Introduction du thème par M. Gérard PIGAULT**, Président du CEFODE
- 10 h 35 :** **Présentation des objectifs et du déroulement des ateliers par Mme Françoise MATERNE**, Déléguée Générale du CEFODE
- 10 h 50 :** **Répartition des participants dans les ateliers**
- Atelier 1 – Afrique : Animateur : Gilles FISCHER
Co-animateur : Francis KERN
 - Atelier 2 – Afrique : Animatrice : Véronique WURTH
Co-animatrice : Marie-Evelyne OLYMPIO
 - Atelier 3 – Afrique : Animatrice : Liliane HAMM
Co-animateur : Denis TSCHANN
 - Atelier 4 – Afrique : Animateur : Nicolas FORQUET
Co-animatrice : Andrée CHAPRON
 - Atelier 5 – Divers continents : Animateur : Jean BRAUD
Co-animatrice : Michaële GROSHANS
- 11 h 00 :** **Début des travaux en ateliers**
- 12 h 00 :** **Fin des travaux en ateliers**
- 12 h 10 :** **Restitution des 5 ateliers par les animateurs**
- 12 h 35 :** **Intervention de Mme Christiane ECKERT**, représentant M. Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, Maire de Mulhouse
- 12 h 50 :** **Clôture du séminaire par M. Jean-Paul HEIDER**, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace et Président de la Commission des Affaires Européennes et Internationales
- 13 h 00 :** Buffet offert par la Région

Accueil des participants par M. Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional d'Alsace

Mesdames, Messieurs, chers amis ici présents,

Nous sommes ici dans une diversité d'acteurs, de rôles, de sujets, de pays et de fonctions qui fait une des originalités de l'Alsace dont on dit, parfois, qu'elle est tournée sur elle-même. La réalité, c'est que l'Alsace est à la fois une et diverse, ouverte et engagée.

Je salue Mme Eckert que je suis heureux d'avoir aujourd'hui à mes côtés. Elle a la mission importante de représenter Jean-Marie Bockel dont vous connaissez la place et le rôle particulier dans la configuration nationale au titre de l'ouverture de la France, vers les pays francophones -mais pas exclusivement- en tant que Secrétaire d'Etat à la coopération.

Le thème que nous allons traiter en présence de Jean-Paul Heider aujourd'hui est une démarche originale que la Région pilote en coopération avec le CEFODE. Ce thème nous invite à nous poser les questions de l'efficacité et de la pertinence de la professionnalisation potentielle des actions de coopération, qu'elles soient soutenues, ou non, par la Région et par d'autres grands partenaires.

Ces questions sont actuelles. Est-ce que nos actions sont efficaces et bien pensées ? Est-ce que nous avons une connaissance suffisante de leur environnement et de leur contexte ? Y avons-nous suffisamment réfléchi ? Je ne ferai ici aucun parallèle avec une actualité tchadienne ou autre, mais on pourrait le faire, compte-tenu des évènements assez spectaculaires qui ont heurté et frappé l'opinion.

Je ne vais pas ici décliner l'action de la Région qui est au quotidien instruite par Chantal Foesser et Michelle Karcher sous la direction de Pierre Meyer et Vera Nette. Elle se traduit indirectement par un soutien à l'Ircod pour l'aide au développement et par un appui direct aux nombreuses associations alsaciennes que nous encourageons. Mais notre dispositif peut lui aussi évoluer, en fonction des enjeux nouveaux auxquels nous sommes confrontés et nous sommes prêts à l'améliorer. Non pas que nous disposions de moyens illimités, car nous sommes aujourd'hui dans une situation budgétaire limitée, mais il n'y a pour nous aucune raison de vouloir sacrifier les actions menées dans le domaine de la coopération et de solidarité internationale.

Notre aide est principalement dirigée vers l'Afrique, mais aussi vers l'Amérique Latine, vers l'Asie, vers les pays de l'Est, sans compter les actions de sensibilisation que nous menons ici en Alsace. Nous avons aussi l'habitude de soutenir des situations d'urgence, par le biais notamment de la Croix Rouge, qui a une longue pratique dans ce domaine et est sur le terrain. Nous sommes également ouverts à d'autres canaux pertinents, suivant les situations. Encore récemment, nous avons fait un geste en direction du Bangladesh, via la Croix Rouge du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Mais l'aide d'urgence est une chose, et l'action de fond que vous menez en est une autre.

Nous sommes à vos côtés, et nous soutenons aussi des organismes partenaires tels que le CEFODE, et l'IRCOD, dans des champs extrêmement variés qui associent divers autres partenaires, tels que - entre autres - les Universités.

Nous sommes dans un monde qui évolue et nous avons à porter ensemble ce souci du développement et y apporter notre contribution. Les crédits que nous mettons en œuvre sont parfois critiqués par telle ou telle sensibilité politique. Mais je pense qu'ils sont d'une manière générale bien appropriés. Ce sont des soutiens à l'IRCOD, au CEFODE, à HUMANIS, et ce sont des soutiens plus spécifiques à vos projets localisés sur l'ensemble de la planète. Si nous pouvions regrouper un peu nos actions, être un peu présents dans tel ou tel pays dans le respect des traditions et en assurant une grande continuité à nos actions, je crois que ce serait une excellente chose.

En vous voyant tous réunis, je constate d'ailleurs que cette continuité est largement assurée, et je voudrais vous en remercier. Je vois dans la salle des personnes qui représentent des associations qui travaillent depuis plus de 30 ans dans les mêmes secteurs. C'est enrichissant de voir ainsi des sillons qui ont été tracés et qui permettent de travailler dans la continuité.

Vous allez pouvoir échanger tout à l'heure en ateliers sur le thème du séminaire. Cette année, le séminaire est co-organisé par le Cefode. Je sais qu'il y a eu des frottements par rapport à d'autres regroupements associatifs (je ne parle pas ici d'associations à titre individuel). On peut imaginer qu'une autre année, ce soit une autre instance qui

joue ce rôle d'interface, et nous serons tout autant présents ici. Ceci-dit, le CEFODE a une légitimité particulière pour traiter ce sujet de la professionnalisation qui est même directement dans son champ d'action et de compétences.

Nous sommes à votre écoute et disposés à nous réunir sur d'autres sujets transversaux, car nous avons tout intérêt à être ouverts et à échanger.

Je cède maintenant la parole à Monsieur Pigault, Président du CEFODE, que je voudrais remercier pour son action à la tête de l'association, mais aussi dans d'autres domaines. Je ferai un parallèle entre ce séminaire et les pôles de compétitivité mis en place actuellement par la Région autour notamment des biotechnologies, de l'environnement et des énergies renouvelables. Cette démarche rejoint les méthodes de travail que vous avez mis en place, Monsieur le Président du CEFODE.

Cette idée d'échanger des expériences, de partager des pratiques, de mieux se connaître pour créer de nouvelles formes de synergies pour le progrès, cette démarche je la retrouve ici, et je n'aurais jamais pensé que l'on pourrait aussi s'organiser sous la forme - non pas d'un pôle de compétitivité- mais d'un pôle d'excellence dans le domaine de la coopération et du développement. C'est une idée qui a probablement de l'avenir, qui me convient, et dont je suis convaincu qu'elle va vous convenir également.

Merci beaucoup, sentez-vous à l'aise dans ces lieux. Nous avons pu constater à de nombreuses reprises que ces lieux facilitaient l'échange, qui est source d'enrichissement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces lieux sont très demandés, beaucoup plus que ce que l'on avait imaginé. C'est ici la Maison de la Région, je dis bien la « Maison », ce n'est pas « l'Hôtel », ce n'est pas le « Bureau », ce n'est pas le « Siège » : c'est la « Maison de la Région » : de toutes ses forces vives, de toutes ses compétences, et aussi de toutes ses générosités.

Merci beaucoup et bonne journée ici dans nos murs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus et responsables associatifs,

Le séminaire d'aujourd'hui nous conduit très directement au cœur de l'action que nous menons les uns et les autres. Il est un rendez-vous voulu par la Région Alsace comme une étape dans un processus d'échanges et de rencontres régulières, accompagné par un organisme représentant une expertise. Ce séminaire s'inscrit dans une démarche dynamique qui vise dans son ensemble à optimiser l'action d'un territoire autour d'un projet d'ouverture internationale par la coopération au développement dans une éthique de solidarité.

Aujourd'hui l'étape intègre la dimension de professionnalisation et veut privilégier les échanges entre les acteurs que nous sommes tous ici.

Pour donner cohérence à nos échanges et permettre une synthèse qui dépasse la juxtaposition de points de vue j'ai la lourde charge d'introduire notre thématique de travail.

Pour ce faire, je vous propose deux approches :

- une interrogation rapide du concept de professionnalisation et de ses enjeux.
- une mise en évidence des conditions d'amélioration des actions spécifiques que nous portons les uns et les autres dans la diversité de nos statuts et de nos responsabilités.

Il ne s'agit pas de définition, mais de quelques repères qui pourront, je l'espère, féconder l'échange.

Le concept de professionnalisation et ses enjeux

Reconnaissons-le volontiers le terme de professionnalisation et ses dérivés connaît ses heures de gloire depuis quelques années déjà, même si il a fait une entrée plus tardive dans le champ de nos activités. Il est apparu comme valorisant (ne dit-on pas le " pro " de telle ou telle marque ou secteur d'activité ? ou encore : quel professionnalisme !), expression qui semble parfois avoir remplacé l'autre, plus ancienne, qui disait d'un bon professionnel : quel métier ! sur un ton admiratif. Ce remplacement n'était pas fortuit. Car professionnalisation propose bien les contours précis donnés à un métier à travers un référentiel de capacités et de compétences. Deux termes dont nous pouvons – et devons – rendre compte à travers nos actions.

Mais professionnalisation connote également un certain rapport au travail alors même que, en ce qui nous concerne, nous serions plus enclins à parler d'activité et d'engagement dans une activité.

Relevons également les voies d'accès à la professionnalisation qui peuvent nous éclairer.

Celles-ci privilégient l'alternance entre approche théorique et expérimentation pratique.

Comment intégrons-nous ces deux pôles de l'action dans nos champs de responsabilité ? Entre une implication forte et une prise de distance indispensable.

Pour aller plus loin regardons les enjeux d'une telle démarche de professionnalisation.

On la considère parfois comme une normalisation de l'action pour mieux en saisir les formes et les évolutions. Pour la contrôler même parfois. Ce serait une lecture très négative si on s'y limitait.

Elle peut en outre constituer une référence, commune à la diversité des acteurs pour améliorer le dialogue et optimiser l'effet de la concertation au service de l'action.

Elle est également une clé de lecture possible pour l'évaluation des actions inscrites dans une politique territoriale qui donne cohérence à l'ensemble et permet une meilleure lisibilité de l'intervention de chacun (bailleurs institutionnels, opérateurs, élus, salariés et bénévoles associatifs...)

Mais plus encore, la professionnalisation vise à prendre en compte la complexité du champ (économique, politique, culturel, social, environnemental) et sa complexification due aux initiatives foisonnantes et souvent isolées qui mobilisent une quantité impressionnante d'acteurs et court le risque d'une juxtaposition désordonnée.

Une contradiction au cœur de l'enjeu de professionnalisation.

On le voit ici clairement, l'enjeu de la professionnalisation se fonde sur une contradiction :

- Celle de vouloir renforcer les stratégies d'action à travers la concertation et la mobilisation collective.
- Et dans le même temps celle de renforcer par la reconnaissance d'une technicité optimale, l'action individuelle.

Et du coup, privilégie la concurrence sur la complémentarité.

Contradiction renforcée par le fait que l'objet de cette professionnalisation se nomme : solidarité et coopération !

Les conditions d'amélioration de nos pratiques

Alors, comment dépasser cette contradiction ?

Quelles conditions permettent à la professionnalisation de constituer un véritable levier pour améliorer l'action de coopération et de solidarité internationale ?

Dit autrement : comment définir les "bonnes pratiques" de professionnalisation dans le champ qui nous concerne, la coopération au développement et la solidarité internationale ?

Trois niveaux d'interrogation de chacun des acteurs me semblent s'imposer pour renforcer l'identité du porteur de l'action :

- **un niveau éthique** qui permet d'explicitier le sens de l'action entreprise et les valeurs investies dans cette action.
- **un niveau technique** qui vise la maîtrise des outils de conduite de l'action, de son élaboration à son évaluation.
- **un niveau politique** qui ouvre à la compréhension du contexte et des enjeux de l'action et en permet ainsi la valorisation et la mise en perspective.

Trois dimensions stratégiques dans le rapport de chaque porteur de projet à son environnement institutionnel. C'est l'inscription de l'identité particulière dans l'espace d'une pluralité d'acteurs qui garantit la fiabilité et la rigueur de l'action.

Une dynamique collective qui se fonde d'abord sur la reconnaissance et la prise en compte des identités individuelles.

Une synergie de compétences, véritable travail de mobilisation et de mise en acte des savoirs et connaissances de chacun qui enrichit l'action et la fiabilise.

Une garantie apportée face aux dérives toujours possibles. C'est la rigueur d'une conduite concertée de l'action qui en garantit le contrôle par l'évaluation permanente.

Ainsi donc l'outil privilégié d'une bonne pratique de professionnalisation ne se présenterait :

- ni comme un canevas enfermant qui fait courir le risque de perdre l'âme de la dynamique propre à la coopération et à la solidarité internationale
 - ni critériologie forcenée qui serait contraire à la vitalité même de l'action et à sa dimension culturelle.
- L'acte solidaire de coopération au développement porte, dans sa nature même, une interpellation forte à réinterroger nos repères et nos critères à travers la parole de nos partenaires.
- ni non plus souplesse débridée qui ne mènerait qu'à une conduite aveugle des actions entreprises ou soutenues.

Dès lors il ne peut s'agir d'appliquer cette notion de "bonne pratique" à un corps de "professionnels de l'international" mais de **professionnaliser des actions qui s'effectuent dans le cadre d'activités internationales de nature différente** (éducation, animation en milieu rural, développement urbain, partenariat d'entreprises, coopération décentralisée...).

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche définit cette professionnalisation dans le champ de la solidarité internationale par :

- la maîtrise de connaissances et de compétences
- des expériences réfléchies et intégrées
- une éthique orientant des pratiques
- un réseau de relation pour participer à la résolution de problèmes

Alors, une "bonne pratique" de professionnalisation ne serait-elle pas avant tout, pour chaque acteur, la volonté et la capacité de confronter les trois éléments indissociables qui manifestent la dynamique de son engagement : construire sa pensée à travers l'analyse de sa pratique au service du renouvellement et de la pertinence de l'action de développement?

Je vous remercie de votre attention et nous souhaite de riches échanges lors des ateliers qui vous sont maintenant présentés.

Présentation des objectifs et du déroulement des ateliers par Mme Françoise MATERNE, Déléguée Générale du CEFODE

Bonjour à tous et merci d'avoir répondu à l'invitation du Conseil Régional et du CEFODE à venir réfléchir un samedi matin à une thématique complexe, mais que nous partageons tous. En effet ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est la solidarité internationale qui est au cœur de nos actions et la volonté aussi de réussir les actions que nous entreprenons avec nos partenaires.

Ces actions sont menées dans des contextes de plus en plus complexes, tant ici que dans les pays dans lesquels nous travaillons. Cela nous amène à nous poser un certain nombre de questions et à nous repositionner pour agir et pour améliorer nos modes d'intervention.

Dans ces ateliers il s'agit dans un premier temps d'analyser nos propres pratiques, c'est-à-dire comment nous nous saisissons, nous ici, de l'ensemble de ces questions et de cette complexité tant vis-à-vis de l'évolution des contextes dans les pays du Sud, que vis-à-vis de l'évolution de la coopération au développement dans nos contextes européens.

Il ne s'agit donc pas ici de la question de la professionnalisation des acteurs avec lesquels nous travaillons, mais plutôt de se demander comment nous pouvons interroger nos manières de faire et mieux prendre en compte cette complexité du terrain.

Vous vous êtes inscrits très nombreux. Aussi nous allons travailler en cinq ateliers.

Une grande partie d'entre nous sommes engagés dans des contextes africains. Vous verrez que quatre ateliers regroupent des associations et collectivités locales qui mènent des partenariats avec le continent africain, et un atelier plus diversifié qui regroupe des associations et collectivités locales qui mènent des partenariats avec l'Amérique latine, l'Asie ou encore l'Europe de l'Est.

Dans chacun des ateliers, nous allons travailler sur les trois mêmes questions :

- A quelles nouvelles contraintes avons-nous du faire face ? Quelles sont les difficultés que nous rencontrons ?
- Face à ces difficultés, quelles nouvelles pratiques avons-nous du mettre en place ?
- Face à l'injonction de professionnalisation qui appelle à davantage de rigueur et de prise en compte de nouveaux éléments ici et là-bas, qu'est-ce qui nous semble prioritaire dans nos partenariats ?

Chacune de ces questions est à traiter avec la diversité des points de vue, des expériences, des priorités et des pratiques des uns et des autres.

Il s'agit aussi de se dire quels sont les clignotants que nous souhaiterions allumer pour ne pas tomber dans des dérives, pour ne pas devenir des techniciens, des spécialistes de la solidarité internationale.

Il s'agit de partager nos expériences et nos préoccupations, de se rencontrer et de s'enrichir des expériences des uns et des autres. Comme le soulignait le Président Zeller, nous avons des pratiques différentes, nous venons d'horizons divers, mais nous partageons un même objectif qui est celui d'être des acteurs solidaires, lucides, éclairés, et celui de mettre nos partenaires au cœur des dispositifs.

Pour animer ces ateliers, nous avons fait appel à des acteurs de la solidarité internationale, des représentants d'associations qui partagent les mêmes préoccupations de ces thématiques. Les animateurs seront accompagnés par des co-animateurs.

Durant les ateliers, il ne s'agit pas de présenter en détail les actions de chacun et chacune, mais bien d'interroger nos pratiques à la lumière des questions posées.

La restitution se fera en séance plénière sous la forme d'un power point avec la synthèse des débats.

Bons échanges à chacune et chacun.

Synthèse transversale des ateliers

Cette synthèse reprend l'ensemble des résultats des ateliers communiqués en plénière, et complétés par les notes des animateurs, co-animateurs et rédacteurs.

Quelles difficultés et quelles contraintes avons-nous rencontrées dans la mise en œuvre de nos actions ?

Des contraintes en termes de moyens financiers

- Difficultés à prendre en charge les frais de structure pour financer des professionnels (un comptable par exemple)
- Difficultés à trouver des financements publics lorsque l'on mène des actions hors cadre des jumelages et des zones d'intervention des institutions

Des contraintes en termes de compétences en gestion de projet et de disponibilité

- Question des compétences et de la disponibilité des bénévoles dans les associations (pour pouvoir répondre aux exigences des bailleurs)
- La gestion administrative des actions : les administrations françaises posent des contraintes formelles qui réclament beaucoup de temps et de compétences en gestion de projet
- La gestion du temps (et ses répercussions),
- La capitalisation des expériences (demande du temps)

Des difficultés à cerner le milieu d'intervention

- La méconnaissance du terrain (contexte politique et socioéconomique, mentalités, besoins, acteurs...) et du fonctionnement des acteurs (problème de communication)
- Cette connaissance du terrain pas toujours accessible aux petites associations (accès à l'information et aux réseaux d'information, manque de formation)

Des contraintes liées au contexte d'intervention :

- Le contexte politique (turn-over des élus, élections locales) qui nécessite de recréer et entretenir perpétuellement la confiance
- Fragilité de certains partenaires relais sur place
- Les phénomènes de corruption qui viennent parfois entraver l'aide

Des difficultés à identifier et à animer le partenariat

- Identifier des relais/partenaires sur place, en dépassant les contacts trop personnels
- Difficultés à se rapprocher des institutions sur place
- Difficultés à cerner les priorités face à une multitude des besoins exprimés par les partenaires
- Risque de dévoiement par les structures professionnelles sur place sur lesquelles on s'appuie, risque que les populations concernées soient à l'écart des décisions
- Faire des acteurs sur place de vrais partenaires (et non de simples techniciens qui « exécutent »).
- L'asymétrie dans les relations Nord/Sud : l'égalité entre partenaires du Nord et du Sud, toujours proclamées dans les discours, est rarement effective dans les actions
- Difficulté à faire venir des partenaires du Sud au Nord

Des difficultés à maintenir une dynamique bénévole dans la durée (ici et là-bas)

- Problème du turn-over des acteurs (engagement temporaire de jeunes bénévoles, faible implication dans le long terme)
- Difficultés à capitaliser les démarches et expériences ici entre associations et au sein de chacune d'elles (passer le relais entre bénévoles, garder la mémoire du projet).

Synthèse transversale des ateliers

Quelles pratiques nouvelles avons-nous mises en place ?

Optimiser les compétences existantes ici et là-bas

- Choisir les actions menées à partir des compétences existantes au sein de l'association (ce qui implique de savoir définir soi-même sur quoi nous sommes compétents, et de formuler ses compétences)
- Mobiliser des compétences extérieures (notamment les retraités) et des bénévoles qui ont des idées
- Se mettre en lien avec les personnes originaires des pays dans lesquels on travaille
- Etablir des liens plus poussés avec des professionnels là-bas
- Embaucher ici et là-bas pour assurer un suivi

Communiquer sur les actions

- Donner une meilleure lisibilité aux actions menées, notamment en mobilisant des bénévoles compétents en communication (pour pouvoir réaliser une plaquette par exemple)
- Utiliser l'outil internet qui facilite la communication tant ici, qu'avec ses partenaires locaux
- Chercher le soutien de la presse

Echanger et mutualiser les expériences et les moyens

- Echanger et mutualiser des expériences et des pratiques (les réussites mais aussi les échecs)
- Mettre en place en interne une démarche de formation/tutorat/prototypage
- Favoriser le travail en réseau au Nord, ainsi qu'avec des professionnels au Sud, de façon à permettre une réelle collaboration
- Intégrer l'idée d'un retour d'expériences du Sud et de l'Est pour changer ses propres pratiques

Adopter une démarche différente dans le partenariat nord-sud :

- Privilégier la modestie et l'inter culturalité
- Prendre en considération les différences culturelles et humaines, et de technicité
- Engager le partenariat dans la durée
- Responsabiliser chacun face à son rôle, par le recours systématique à de véritables contrats
- Se doter de stratégies pour faire vivre la démarche participative dans la durée : suivre le projet, en rendre compte, accompagner, identifier des partenaires à chaque étape du projet, se rendre sur place, prendre le temps, faire confiance, définir des critères d'évaluation
- Evaluer en aval comment sur place les partenaires ont adapté sur place les expériences échangées

Synthèse transversale des ateliers

Quelles priorités à une démarche de professionnalisation ?

Priorité à la démarche de **PARTENARIAT**

- Professionnalisation de la DEMARCHE et pas uniquement des personnes
- Importance du PARTENARIAT localement et ici.
- Donner la pleine responsabilité aux porteurs de projet locaux et les accompagner
- Trouver des « ambassadeurs » porteurs de projet locaux du Nord
- Avoir une « personne relais » sur place impliquée dans le projet techniquement et éthiquement

Priorité à l'**EVALUATION**

- Réunir et évaluer les objectifs, définir les modalités d'évaluation : auto-évaluation et évaluation participative

Priorité à la **MUTUALISATION** et au **TRAVAIL EN RESEAU**

Différents niveaux de mutualisation ont été évoqués :

- Favoriser la complémentarité des actions (sur un même site notamment)
- Favoriser l'action territoriale
- Mutualisation des expériences et des pratiques pour pouvoir mémoriser, capitaliser et transmettre l'expérience (réussites et échecs), en créant des structures de mutualisation dont l'objectif serait de se retrouver et d'échanger
- Mutualiser les compétences entre associations
- Mutualiser les réseaux déjà mis en place, tant au Nord qu'au Sud, en utilisant les complémentarités de chacun
- Mutualiser les moyens humains et financiers

Donner et se donner les **MOYENS**

- Donner des moyens d'appui aux associations, par le service civil
- La formation continue
- Connaissance de la totalité des contextes locaux (culture, économie, environnement)

Les idées clé du débat sur la « professionnalisation »

Les phrases qui suivent ont été citées pendant les ateliers et reflètent des moments et des idées clés du débat.

- « Les acteurs du Nord, même professionnels, doivent savoir être à l'écoute et ne pas venir avec des réponses toutes faites sur le terrain »
- « Il y a un paradoxe entre professionnalisation et bénévoles, il est difficile de faire cohabiter les deux, mais c'est essentiel ! »
- « Professionnaliser, c'est risquer de perdre des bénévoles »
- « Il y a du professionnalisme dans les associations. »
- « Il ne faut pas déléguer la solidarité internationale aux seuls professionnels » !
- « Répondre aux exigences de professionnalisation à un coût. Les associations n'ont pas toujours les moyens de financer. »
- « Dans les pays du Sud, il y a des gens qualifiés, mais l'argent manque »
- « La charité tue la profession »
- « Les bénévoles sont les garants de la dimension éthique de l'action »
- « Mutualiser les compétences oui, mais à condition que chacun garde son identité »
- « Les bénévoles ont des expériences et des compétences auxquelles il faut faire appel »
- « Plutôt que de parler de « professionnalisation » (ambiguïté), il faudrait parler « d'optimisation des compétences »

Synthèse après la restitution des ateliers
Gérard Pigault – Président du CEFODE

Je souhaite simplement rebondir sur cette restitution. Ce que je viens d'entendre est extrêmement riche, et fait écho à une grande préoccupation qui semble être partagée, celle de la mutualisation et de la capitalisation.

La capitalisation des expériences par la mutualisation est un travail, et c'est peut-être la réponse que nous pouvons faire à l'invitation du Conseil régional d'Alsace, c'est d'exprimer ce souhait dominant et de trouver ensemble un moyen d'organiser cette mutualisation et cette capitalisation.

Ce travail passe par un certain nombre de méthodologies pour le partage et l'analyse des pratiques, et d'éclairages théoriques de ces pratiques. Cette mise en mouvement est importante pour ne pas en rester à un vœu pieux, mais pour que nous cherchions à organiser sur l'ensemble du territoire de l'Alsace, accompagné par le Conseil Régional d'Alsace, ce processus de capitalisation par mutualisation. Un processus qui nous permettrait d'aller au-delà des échanges lors des ateliers de ce matin.

Merci de ce cadeau que vous avez fait ce matin les uns et les autres par ces échanges riches, et je me permets de glisser ce cadeau au Conseil Régional d'Alsace pour qu'il puisse éventuellement imaginer la mise en place d'un schéma régional pour l'optimisation des actions de solidarité internationale et de coopération au développement. Je crois que notre engagement allait au-delà de notre présence ce matin.

.....

Liste des animateurs / co-animateurs

M. Gilles Fischer
13ACTIFS

Mme Véronique Wurth
Alsace Makhana

Mme Marie-Evelyne Olympio
Bénin Europe Coopération et Développement

Mme Liliane Hamm
GREF

M. Denis Tschann
CEFODE

M. Nicolas Forquet
Ingénieurs Sans Frontières

Mme Andrée Chapron
CEFODE

M. Jean Braud
MADERA

M. Francis Kern
CEFODE

Mlle Groshans Michaële
CEFODE

Intervention de Mme Christiane ECKERT, représentant M. Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, Maire de Mulhouse

Jean-Paul Heider

Nous sommes privés de la présence de Jean-Marie Bockel Secrétaire d'Etat à Coopération qui nous a envoyé son ambassadrice et adjointe de la Ville de Mulhouse, Mme Christiane Eckert pour nous adresser en son nom quelques mots.

Christiane Eckert

Je vous adresse les salutations de Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à Coopération. Vu son programme chargé il n'a malheureusement pas pu être des nôtres aujourd'hui, mais je travaille étroitement à ses côtés depuis 7 ans bientôt, et nous avons beaucoup échangé sur ces dossiers.

M. Bockel vous salue tous et remercie en particulier les organisateurs de cette matinée car il estime que cette initiative permet d'avancer concrètement vers de meilleures méthodes de coopération grâce à un échange d'expériences de terrain.

M. Bockel souhaitait vous rappeler que le Ministère porte un intérêt fort aux actions du domaine de la coopération décentralisée, et que *ce séminaire s'inscrit en parfaite cohérence avec sa démarche qui est de favoriser l'échange entre les collectivités locales et avec les associations, afin de mieux cerner les possibilités de synergie entre les partenaires.*

Il a été un peu question ce matin de l'Arche de Zoé. Jean-Marie Bockel ne souhaite pas juger ce qui se passe, puisqu'actuellement ce dossier est encore en cours de jugement. Mais ces événements ne doivent pas jeter le discrédit sur toute une profession et sur tous les acteurs qui s'impliquent dans la coopération. Pour autant, cette affaire nous amène à *réfléchir sur l'amélioration de l'encadrement des petites structures*, et c'est dans cet esprit que le Ministère réfléchit actuellement à une mission d'étude sur la professionnalisation des petites structures de solidarité internationale. Jean-Marie Bockel attache beaucoup d'importance à ce sujet. Il souhaite que nous travaillions tous en étroite collaboration que ce soient les ONG, les collectivités, les associations mais également le privé. Aujourd'hui beaucoup d'entreprises privées (qui ont des moyens et des fonds) sont intéressées par un travail dans le cadre de la coopération, et il ne faut pas les ignorer.

Le Secrétariat à la Coopération attache beaucoup d'importance à un certain nombre d'axes :

- *la coopération multi-partenariale :*

Lorsqu'une ville française et une autre ville en Europe travaillent ensemble sur un même site dans un pays du Sud. A Mulhouse, nous allons travailler avec la ville de Chemnitz en Allemagne au Mali. Autre exemple : la Ville de Montreuil jumelée avec une ville chinoise travaille avec elle au Mali. Cette démarche multi-partenariale est vraiment intéressante. Je voudrais au passage saluer le travail fait par l'IRCOD. Pour nous, collectivités, pouvoir se retrouver tous autour de la table pour pouvoir échanger, c'est bénéfique et positif. La mutualisation de nos compétences sur un même site permet de faire un très bon travail.

- Le travail avec l'Agence Française de Développement :

L'Agence Française de Développement est un moyen pour les ONG ou les collectivités d'accéder à des financements importants. La démarche de l'AFD est de *travailler sur un projet avec un budget alloué sur un temps donné*. Cette démarche est motivante, parce qu'à un moment donné ce contrat finit et qu'on a tout intérêt à le réaliser dans le temps imparti.

L'Agence Française de Développement travaille aujourd'hui sur de nouveaux axes de coopération, en appuyant par exemple *le travail de plusieurs collectivités et d'une entreprise privée*. Actuellement la Ville de Mulhouse a des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Maroc avec les villes de Lyon, Grenoble et Saint Etienne. C'est un exemple de projet multipartenarial regroupant des villes, l'AFD et une entreprise. En tant que petite association, vous vous demandez sans doute ce que peut vous apporter ce type de projet. Cela peut vous amener beaucoup, puisque si nous arrivons à mettre en oeuvre des projets conséquents avec des sommes importantes sur un même site, cela permet aux associations qui y travaillent de faire un bond en avant dans leur projet et leur démarche.

L'IRCOD travaille par exemple avec les AFDI (Agriculteurs Français et Développement International), Electriciens Sans Frontières, et bien d'autres. Autre exemple alsacien, celui du travail qui implique des collectivités alsaciennes et des associations à Majunga à Madagascar.

Un travail en réseau se fait également sur le plan national et différents organismes ou associations se retrouvent en « groupes pays » pour débattre ; c'est le cas notamment à Cités Unies France, pour des échanges et un état des lieux de différents travaux engagés, que ce soit à l'Est ou au Sud.

Ce que nous préconisons, et je l'ai entendu beaucoup ce matin lors de la restitution des ateliers c'est :

- *un état des lieux précis* pour connaître nos différents partenaires (qu'ils soient publics ou privés), pour savoir quels sont les autres intervenants sur un même site. Si une autre collectivité ou une autre association travaille déjà dans un domaine que l'on envisage, il vaut mieux travailler avec elle, et lui venir en appui.
- *le respect du partenaire* : les pratiques d'accouchement étant différentes de celles s'appliquant chez nous, apporter des tables d'accouchement en Afrique n'a, par exemple, aucun sens. Les projets qui échouent viennent souvent du fait que nous sommes arrivés avec nos idées et que nous avons voulu les appliquer sur place. Ils doivent être définis par nos partenaires, portés et réalisés par eux. Nous avons à leur apporter un soutien en moyen humain et financier et en formation. N'oublions pas que chaque pays a ses spécificités, que nos partenaires sont différents et qu'il faut bien les connaître et s'adapter à eux.
- Quand nous parlons de moyens financiers, n'oublions pas également *la Loi Oudin Santini*, qui permet aux collectivités de prendre un pourcentage sur le budget de l'eau pour financer des projets dans ce domaine dans les pays en voie de développement. Très peu de collectivités locales l'appliquent aujourd'hui (nous devons être une vingtaine à le faire) et c'est un moyen qu'il faut développer dans les années à venir.
- Autre atout dans le domaine de la coopération : *avoir un volontaire sur place*. Là je rends hommage au CEFODE qui forme ces jeunes et les accompagne dans leur travail. Je me suis rendue compte du changement de notre coopération avec le Mali depuis que nous avons un volontaire sur place. Son travail a fait avancer les choses et a permis la mise en place d'un comité de pilotage pour pouvoir échanger avec nos partenaires et faire remonter toutes les informations.

A Mulhouse, nous avons voulu également avancer dans cette professionnalisation et avons mis en place un appel à projets. Les différentes associations nous sollicitent pour financer leurs actions. Nous leur demandons de nous présenter un dossier qui nous permette de bien identifier l'association qui nous sollicite. Pour pouvoir avoir un suivi, nous demandons également au bout d'un certain temps d'avoir un compte-rendu de l'action qui a été menée. Nous voulons bien nous engager aux côtés des associations, mais il faut aussi que les associations puissent justifier de leur engagement, et non pas simplement penser que la collectivité est une « vache à lait ». Je pense qu'aujourd'hui ce temps est dépassé et qu'il est dans l'intérêt de tous d'avancer comme cela.

De même, je m'attache beaucoup à *impliquer les services*, et les différentes personnes qui y travaillent. J'ai constaté à quel point cela pouvait être profitable. L'administration mulhousienne a aujourd'hui une autre vision de la coopération décentralisée. Dans le temps, on nous prenait parfois comme un Office de tourisme. Aujourd'hui, le fait d'impliquer les services permet aux différentes personnes de changer leur approche, et quand elles reviennent d'une mission, d'avoir une vision différente de ce que nous réalisons au quotidien. Il est important que nous tous soyons impliqués et que nous ayons une *bonne compréhension* de la coopération et de l'aide au développement.

Je vous remercie.

Clôture du séminaire par M. Jean-Paul HEIDER, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace et Président de la Commission des Affaires Européennes et Internationales

Mesdames, Messieurs, chers amis, et tous ceux qui sont attachés à la coopération.

Nous avons passé une matinée enrichissante, mais comme le dit un dicton « Ventre qui crie famine n'a pas d'oreilles ». Je serai donc assez bref.

Je remercie tout d'abord le CEFODE d'avoir accepté la mission qui lui a été impartie par le Conseil Régional de vous réunir ce matin, en particulier Monsieur Pigault, Madame Materne et leurs collaborateurs. Je tiens aussi à remercier également les collaborateurs et collaboratrices du Conseil Régional qui ont accepté, comme vous, de sacrifier un samedi matin, ainsi que les animateurs d'ateliers qui ont eu la tâche difficile de restituer dans un délai aussi bref les résultats de vos travaux.

En introduisant le terme de « professionnalisation », nous avons été, je crois, provocateurs sans le vouloir. En ayant assisté à l'un ou l'autre des ateliers ce matin, j'ai constaté que l'interprétation de ce terme par les uns et les autres n'a pas été la même, mais cette diversité d'approche est aussi une richesse. Pour nous, le « professionnalisme » rime bien entendu avec « compétences », qu'elles soient exercées par des professionnels ou par des bénévoles.

Pour le Conseil Régional, il s'agissait de vous réunir pour connaître vos difficultés, mais surtout pour connaître vos attentes. Il s'agissait également de vous permettre de vous rencontrer, de faire connaissance et d'échanger vos expériences, et peut-être d'entamer -pour un certain nombre d'entre vous- une coopération, une collaboration par la mise en commun de moyens.

La solidarité internationale a changé. Les acteurs de cette coopération ont également changé. Les moyens humains, les moyens techniques, les sources de financements ont évolué et vont encore évoluer : il appartient donc au Conseil Régional, comme à toutes les collectivités qui sont appelées à financer des projets, de profiter des conclusions de vos travaux, afin d'orienter et d'infléchir leurs actions pour être plus proches de vos préoccupations et plus près des populations que nous souhaitons aider.

Ce que la Région met en oeuvre aujourd'hui, ce que la Ville de Mulhouse entreprend, ce que les départements et les autres collectivités réalisent aujourd'hui, ne peut pas être comparé à ce qui se faisait il y a quelques années. Les pratiques des associations ne peuvent pas non plus être comparées à celles d'il y a 10 ou 15 ans. Ceux qui ont une certaine expérience dans ce domaine le savent très bien.

La politique de la Région doit tenir compte de vos besoins. Si le temps d'imposer nos schémas aux bénéficiaires de nos actions est révolu - cela a été évoqué dans tous les ateliers- le temps est également révolu pour les politiques d'imposer leur propre vision des choses. Nous devons être les uns et les autres des facilitateurs et devons rester à votre écoute.

Nous vous communiquerons à tous, ainsi qu'à ceux qui n'ont pu être présents aujourd'hui, les conclusions de vos travaux. En contre-partie, nous souhaiterions avoir vos commentaires et vos suggestions, car le pari que nous avons tenu de nous limiter à une heure de débat était peut être un peu présomptueux, et vous n'avez donc pas eu l'occasion de tous vous exprimer.

Ce séminaire n'est pas une fin en soi, mais une étape. Nous aurons donc l'occasion de nous rencontrer dans le cadre d'un 3^{ème} séminaire sous une forme à convenir ensemble, en réponse aux interrogations qui n'ont pas eu de réponses aujourd'hui.

Pour terminer, je vous souhaite à vous-même et à tous ceux qui vous sont chers de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2008 riche en actions et en satisfactions.

Merci à vous toutes et tous.



Photo 1: Badias/Région Alsace ; autres photos : Région Alsace

LISTE DES PARTICIPANTS			
NOM	PRENOM	STRUCTURE	FONCTION
BAEHL	Alphonse	IRCOD	Membre du bureau
BEFORT	Paul-André	MDM Alsace	Secrétaire
BENELHADJ	A.	Université Louis Pasteur	Responsable de programme
BERGMANN	Charles	Amitié Sans Frontières	Président
BOOS	Xavier	Préfecture - Correspondant à l'économie sociale	Directeur d'études
BRASSEL	Marie-France	Congrégation des Sœurs de la Croix	Supérieure
BRAUD	Marie	AFRANE	
BRAUD	Jean	MADERA	Vice-président
BRETTES	Jean-Philippe	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Consultant
BRUNSTEIN	Jean Paul	JPB Conseils	Consultant
CADIOU	Annick	Benin Europe Coopération Développement	Secrétaire
CARDONNE	Gérard	Cercle du Rhin International	Président
CARRAZ	Brigitte	ROOTS	Présidente
CHANEZ	Jacques	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Directeur de la coopération
CHAPRON	Andrée	CEFODE	
COULIBALY	Germain	Association ADEKACI	
DECOCK	Chantal	Aide à la Formation paramédicale au Népal	Secrétaire
ECKERLE	Maizena	Conseil Général du Bas-Rhin	Chargé d'études
ECKERT	Christiane	Ville de Mulhouse	Adjointe au Maire
EKOUÉ BIKOÏ	Joseph	Secours Monde	Président
ESCHENLOHR	Elisabeth	RECTORAT	Déléguée Académique
ESSLINGER	Michèle	ONG "Zazakely Enfants de Madagascar"	Présidente
FAESCH	Guy	Association Inter hospitalière entre Bals et Thann	
FAESCH	Stéphanie	Association Inter hospitalière entre Bals et Thann	Présidente
FERRY	Michel	UNICEF	Président
FISCHER	Gilles	13actifs	Président
FITTERER	Rémy	Œuvres pontificales Missionnaires	Délégué Coopération
FOESSER	Chantal	Conseil Régional d'Alsace	Chargée de Mission
FORQUET	Nicolas	Ingénieurs Sans Frontières	
GASSER	André	Parrains de l'Espoir	Directeur

GIRNY BILGER	Pierre	Association CODERMA	
GRANIER	May	Association Abel Granier	Secrétaire
GROSHANS	Michaële	CEFODE	Chargée de Mission
HABERSTICH	Robert	Communauté Urbaine de Strasbourg	Conseiller communautaire
HAMID	Mohamed	CHU Hautepierre- Urgences	Chirurgien
HAMM	Liliane	Groupement des Retraités Educateurs Sans Frontières	Correspondante régionale
HEIDER	Jean-Paul	Conseil Régional d'Alsace	Vice-président
HENRY	Jean-Marie	Parc naturel régional des Ballons des Vosges	
HESSOU	Patrick	Als'Agoué	
HILDEBRAND	Pierre	Association AiDé	Président
HOFFNER	Alain	Mairie de Saint Louis	Directeur Service Culturel
JACQUEMIN	Laure	SEM	
KARCHER	Michelle	Conseil Régional d'Alsace	Chargée de Mission
KAVANAGH	Abel	Envie d'Agir	Candidat Défi Jeunes
KERN	Francis	CEFODE	Vice-Président
LAENGY	Jo	Association Kebemer Amitiés	Président
LAJAINIE	Amelle	GOSBI-gao	Présidente
LATZER	Malika	Ville de Strasbourg	Chef de service
LAUGEL	Léon	Rotary International	Président CIP France-Ukraine
LE BARBU	Gaëlle	Conseil Général du Bas-Rhin	Chargée d'affaires Coopération
LE GAC	Maryvonne	Médecins du Monde	Déléguée Régionale
LEHMANN	Roger	CEFODE	Président d'honneur
LAMMERT	Albert	SEM	
LELO	Martin	ASFADE	
LUX	Christiane	AGIRabcd	Déléguée générale
MARGOTIN	Geneviève	IRCOD	
MASSAMIA	Kisoka	Initiatives pour le Congo-Zaïre	Président
MATERNE	Françoise	CEFODE	Déléguée Générale
MEINRAD	Jean Paul	IRCOD	Administrateur
MEYER	Pierre	Conseil Régional d'Alsace	Directeur DCRI
MICHAUD	Fanny		Organisation
MONTAVON	Jean-Marie	Avenir du Pays Bona	Coopérateur
MOREL	Jacques	Electriciens Sans Frontières	Vice - Président Alsace

NETTE	Véra	Conseil Régional d'Alsace	Directrice adjointe DCRI
NIANG	Khady	Association Femmes Progrès	Présidente
NSENGIYUMVA	Charles	AME International	Médecin
OLYMPIO	Marie-Evelyne	Bénin Europe Coopération et Développement	Présidente
OUILLADES	Florian	Conseil Régional d'Alsace	Organisation
PARASOTE	Fernande	Solidarité Tiers-Monde	Présidente
PFISTER	Bertrand	AEE TEC	Directeur
PHILIPP	Emmanuelle	Fondation Internationale de l'Hôpital A. SCHWEITER	Coordinatrice
PIGAULT	Gérard	CEFODE	Président
RADIGUE	Marie-Claude	Association Trait d'Union	Présidente
REVOLLON	Bernard	Association Alsace-Biélorussie	Président
RUSCHER	Henri	Partenariat médical Wissembourg-Asmara	Président
SAMSON	Marc	Association Trait d'Union	Vice-président
SAMSON	Anne-Lise	Association Trait d'Union	Secrétaire adjointe
SARAFELY	Roland	Association Taxi-Brousse	Trésorier
SCHAFF	Georges	Œuvres hospitalières Saint Lazare	Vice Président
SCHMITT	Jacques	ONISEP Alsace	Délégué Régional Alsace
SCHNEIDER	Marie-france	Enfants Espoir du Monde	
SCHNEIDER	Antoine	Enfants Espoir du Monde	Trésorier
SCHULTZ	Denis	IRCOD	Directeur
SCHWACH	Johanna	Association PONCHO	Secrétaire
SCHWOB	Isabelle	Association départementale du Tourisme du Haut-Rhin	Chargée de Mission
SIEGLER	Jean	CCPFJ	Vice-président
STOESSEL	Josiane	Université Haute Alsace	Enseignant chercheur
STUTZMANN	Marc	Association FIHAVANANA MADAGASCAR	Président
TABARLY	Gaël	Conseil Régional d'Alsace	Organisation
TAOKO	Gilles	ASFADE	
TSCHANN	Denis	CEFODE	
VOGEL	Pascal	Association "Burkina Brunne: Source de Solidarité"	Vice-président
WEBER	Virginie	Conseil Régional d'Alsace	Secrétaire
WINLING	Patricia	Association ADEKACI	Présidente
WINLING	Arnaud	Association ADEKACI	

WINTERHALTER	Roger	Maison de la Citoyenneté Mondiale/ Solidarité Gandiol	Président
WOLFARTH	Jacky	Action Partage Humanitaire	Président
WURRY	Odile	Congrégation des Sœurs de la Croix	Econome
WURTH	Véronique	Association Alsace Makhana	
YEKRANGI	Kamran	HUMANIS	Directeur
YEREMIAN	Pierre	Association Inter-Développement et Solidarité	Président
ZELLER	Adrien	Conseil Régional d'Alsace	Président

*** Nous avons pu constater que tous les participants n'ont pas signé la liste d'émargement, par conséquent cette liste n'est pas exhaustive.**

- ANNEXES -

Appui de la Région Alsace aux initiatives locales de solidarité internationale.

Pourquoi ?

Pour monter une action de solidarité dans un pays en retard de développement et nécessitant un complément financier pour la réalisation de cette action.

Pour qui ?

Toute personne morale, ayant un statut juridique défini et reconnu, notamment les collectivités locales alsaciennes ou les associations locales.

Où ?

Pays en développement et/ou en transition, offrant des garanties de stabilité politique (Afrique, Asie, Amérique du Sud, Océanie, Europe hors Union européenne).

Pour quelles opérations ?

- aides et actions de solidarité menées à l'étranger et relevant du domaine éducatif, sanitaire et social, de l'environnement, du développement agricole et local ;
- actions de sensibilisation menées en Alsace ;

Dans les conditions suivantes :

- actions structurantes s'inscrivant dans la durée ;
- partenaires locaux clairement identifiés dans le pays d'intervention ;
- participation financière des associations ou des collectivités locales d'où le projet est issu ou présentant elles-mêmes un projet (10% du montant global du projet sont requis a priori).
- **Les factures doivent impérativement être payées par le porteur de projet lui-même.**

Sont éligibles :

Les dépenses d'investissements liés au projet ;
Les frais de transport de matériel ;
Les frais d'assurance du matériel expédié.

Ne sont pas éligibles :

Les demandes de participation aux frais de fonctionnement d'une association ;
Les frais de transport et d'hébergement de personnes (hormis le cas particulier des personnes effectuant sans rémunération des journées de formation en faveur des pays concernés) ;
Les frais de vaccination, de visas, de passeport, les reportages photos ;
Les opérations menées dans le cadre de stages ou de formation ;
Les échanges scolaires, les bourses relevant d'actions du domaine de la solidarité internationale ;
Les parrainages.

Combien ?

La Région Alsace finance au plus 25% du montant total des dépenses éligibles liées aux projets, avec un plafond d'aide de 8 000 €, cette somme ne dépassant pas 50% des fonds mobilisés localement en Alsace.

Comment ?

La demande doit être adressée par courrier au Président du Conseil Régional d'Alsace impérativement dans un délai de 3 mois avant la réalisation de l'opération, et doit comprendre :

- le descriptif du projet,
- un courrier des autorités locales prouvant leur intérêt pour le projet,
- un budget prévisionnel détaillé et équilibré en dépenses et en recettes, faisant figurer les subventions acquises localement,
- les statuts de l'association, le certificat d'enregistrement, le RIB, la liste des membres du Conseil d'Administration, le rapport d'activité de l'année précédente et les comptes du dernier exercice.

Contacts : Chantal Foesser (Afrique, Amérique du Sud) : 03.88.15.68.43
Michelle Karcher (Pays de l'Est, Asie) : 03.88.15.68.45

Pourquoi ?

Pour soutenir les volontaires civils qui mettent bénévolement leurs compétences au service de populations de pays étrangers dans le cadre de projets de coopération développement.

Pour qui ?

• tout volontaire domicilié en Alsace au moment de sa demande, âgé de 21 à 30 ans, partant par l'intermédiaire d'un organisme reconnu par l'Etat pour l'envoi de volontaires (décret du 30 janvier 1995).

Où ?

Dans tous les pays étrangers, principalement les pays en développement (Afrique, Amérique Latine, Asie du Sud-Est, Caraïbes, l'Europe de l'Est et Océan Indien).

Pour quelles opérations ?

Toute mission relevant des domaines de l'ingénierie, de la médecine, de l'enseignement, de la construction, de l'appui aux projets de développement et à la maîtrise d'ouvrage, ou contribuant directement au développement du pays.

Durée de la mission : deux ans.

Combien ?

- une aide maximum de 1 500 € versée directement au volontaire avant le départ et destinée aux :
 - frais pédagogiques dispensés par la structure d'envoi ;
 - frais d'hébergement durant le temps de formation auprès de la structure d'envoi ;
 - frais d'établissement ou de renouvellement de passeport ou de visa ;
 - une participation à ses frais de déplacement pour se rendre de son domicile au lieu de formation ;
 - une participation à ses frais de vaccin.

Ces frais sont pris en charge par la Région Alsace dans la limite des pièces justificatives de dépenses fournies certifiées acquittées par le volontaire.

- une aide forfaitaire de 1 000 € versée à la structure d'envoi au bénéfice du volontaire pour participer à ses frais de couverture sociale, dans la limite des pièces justificatives des dépenses certifiées acquittées par la structure.

Contact

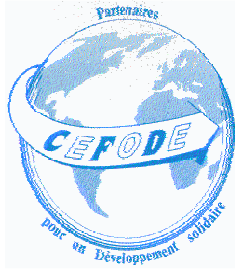
Région Alsace

Direction de la Coopération et des Relations Internationales

1 place du Wacken - BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex

Tel : 03 88 15 68 41

<mailto:international@region-alsace.fr>



CEFODE – Coopération et Formation au Développement

Espace Nord-Sud

17 rue de Boston

67 000 STRASBOURG

Tel. : 03 88 45 59 90

Mail : cefode@cefode.org

Site : www.cefode.org

Organisme national créé en 1963 à Strasbourg

Le CEFODE est au carrefour des initiatives de développement et de solidarité mises en œuvre par des acteurs situés en France et dans les pays du Sud. Il remplit **5 missions principales** :

Au Sud : dans les pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie et en Europe de l'Est

1. L'ENVOI DE VOLONTAIRES qualifiés et expérimentés dans le cadre de projets de développement mis en place par des acteurs sur place (associations, coopératives, dispensaires, collectivités locales) pour renforcer les compétences et développer de nouveaux savoir-faire. Leur statut est reconnu par la loi de février 2005 relatif au contrat de volontariat de solidarité internationale. A ce jour, 20 volontaires sont en mission au Sénégal, Mali, Centrafrique, Congo démocratique, Guinée, Côte d'Ivoire, Madagascar, Burkina Faso, Cameroun, Ladakh (Inde), Equateur et Pérou.

Pour cette action, le CEFODE bénéficie d'un cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères.

Depuis sa création en 1963, le CEFODE a envoyé plus de 2 500 volontaires et appuyé plus de 1800 projets de développement.

Au niveau national (en France)

2. LA FORMATION AU DEVELOPPEMENT ET AUX ENJEUX DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Afin de mieux comprendre les réalités et enjeux de la coopération au développement pour construire des partenariats durables avec des acteurs au Sud, le CEFODE propose tout au long de l'année, pour tout public (étudiants, membres d'associations, de collectivités locales, enseignants, animateurs etc...) des sessions de formation de 2 à 10 jours sur les thèmes suivants :

- Développement : enjeux, acteurs, pratiques
- Conduite d'un projet, de sa conception à son évaluation
- Préparation de l'expatriation et réinsertion après l'expatriation
- Coopération décentralisée
- Formation et animation en situation interculturelle
- Education au développement durable et à la solidarité internationale

Le CEFODE accompagne des groupes d'acteurs selon une méthodologie de recherche-action dans le but d'approfondir l'analyse des pratiques et de valoriser les dynamiques.

Ces formations peuvent s'inscrire dans un parcours diplômant grâce à la collaboration avec l'Université Marc Bloch de Strasbourg.

Il est agréé organisme de formation continue.

3. L'APPUI, LE CONSEIL ET LA FORMATION AUPRES DE PORTEURS DE PROJET

Pour les associations, les institutions qui souhaitent structurer leurs actions de solidarité internationale ou de coopération au développement en Afrique, Amérique latine ou Asie, le CEFODE propose un accompagnement adapté au contexte dans lequel s'inscrit l'action.

Cet appui s'adresse à divers acteurs en Alsace :

- associations
- collectivités locales
- structures professionnelles
- jeunes porteurs de projet
- migrants ayant un projet à dimension économique ou sociale dans le pays d'origine

Des sessions de formation et des ateliers thématiques sont organisés durant l'année.

Cet accompagnement est mené avec le soutien du Conseil Régional d'Alsace et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (pour les projets jeunes).

4. L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT ET A LA CITOYENNETE

En s'appuyant sur une diversité d'expériences dans les pays du Sud et un réseau de partenaires (associations, Rectorat, CRDP, IRCOD, DRDJS), le CEFODE développe des actions d'éducation au développement en Alsace visant à ouvrir un large public, jeune et adulte, aux enjeux d'un développement durable, des relations nord-sud et de la solidarité internationale. Le CEFODE apporte un appui méthodologique et des conseils individualisés pour la réalisation d'animations et de projets concrets, menés dans divers cadres : scolaire, associatif, Agenda 21, éducation populaire,...

Un volet d'actions spécifique est mené en partenariat avec l'IRCOD pour la mobilisation d'acteurs divers dans le cadre de la coopération décentralisée impliquant des collectivités locales en Alsace.

Depuis 1998, ce sont plus de 150 projets d'éducation au développement qui ont été accompagnés sur l'ensemble de l'Alsace.

5. L'INFORMATION SUR LES ENJEUX ET REALITES DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Pour connaître et approfondir l'actualité des pays du Sud, le CEFODE anime et gère un centre de documentation et de ressources spécialisé accessible sur rendez-vous et comprenant une bibliothèque de plus de 3000 ouvrages, des revues, et près de 200 outils pédagogiques (dossiers, fiches d'activités, expositions, vidéos...) sur divers thèmes : modes de vie, santé, éducation, eau,...

Sur la base des expériences accompagnées au Sud et au Nord, le CEFODE réalise des outils méthodologiques et supports d'information mis à disposition des acteurs accompagnés.

Il publie également un bulletin trimestriel d'information, de réflexion et d'expériences « *La Lettre de l'Espace Nord-Sud* » à destination des acteurs de la solidarité et de la coopération, en partenariat avec l'IRCOD Alsace.

Pour le CEFODE l'action en synergie est un moteur essentiel de ses programmes et il participe de ce fait aux collectifs nationaux et européens concernant chacune des activités menées :

CLONG Volontariat, Coordination SUD, GAME, EDUCASOL, RITIMO

En Alsace, il est membre fondateur de l'Espace Nord-Sud